



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de  
Montréal-Est du 16 novembre 2015 à 17 h 00 tenue en la salle du conseil de  
l'hôtel de ville située au 11370, rue Notre-Dame Est**

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Sont présents :

Monsieur Robert Coutu, maire  
Madame Françoise Lachapelle, conseillère – district 1  
Madame Monique Major, conseillère – district 2  
Madame Sylvie Dauphinais, conseillère – district 3  
Monsieur John Judd, conseiller – district 4  
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5  
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

Sont également présents :

Madame Josée Guy, directrice générale  
Monsieur Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 17 h.

---

*À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter :  
la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à  
l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.*

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**

---

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2015 À 17 H**

**201511-253**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Major,  
Appuyé par monsieur le conseiller John Judd

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015 tel que ci-après  
reproduit:

Ouverture de la séance

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**

**1        Ordre du jour**

1.1      Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 novembre 2015 à 17 h

**4        RAPPORT DES SERVICES**

4.1      Ratification d'un système de pondération et d'évaluation pour les offres de services  
professionnels dans le cadre de l'appel d'offres TP-ST 2015-02-02 – Services  
professionnels en architecture relatifs à la relocalisation du garage municipal

**5        Règlements**

5.1      Avis de motion – Règlement sur les taxes et les compensations pour l'année 2016

**Levée de la séance**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## RAPPORT DES SERVICES

---

### **RATIFICATION D'UN SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION UTILISÉ PAR LA FIRME MACOGEF POUR DIVERS APPELS D'OFFRES DANS LE CADRE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE RÉCRÉATIF ÉDOUARD-RIVET ET DU GARAGE MUNICIPAL – (PROJET TP-ST 2015-02)**

#### **201511-254**

Considérant que le système de pondération et d'évaluation des offres de services professionnels déjà utilisé par la Ville ne convient pas pour les services professionnels relatifs à la relocalisation du garage municipal;

Considérant que l'appel d'offres TP-ST 2015-02-02 – Relocalisation du garage municipal – Services professionnels en architecture » a été lancé;

Considérant qu'il y aurait lieu de ratifier et d'adopter un système de pondération et d'évaluation spécifique pour les contrats de services professionnels relatifs au projet TP-ST 2015-02.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

De ratifier le système de pondération et d'évaluation utilisé pour l'analyse des offres de services professionnels dans le cadre de l'appel d'offres TP-ST 2015-02-02 – Services professionnels en architecture relatifs à la relocalisation du garage municipal;

D'adopter le système de pondération et d'évaluation utilisé par la firme Macogep dans le cadre de l'appel d'offres TP-ST 2015-02-02 – Services professionnels en architecture relatifs à la relocalisation du garage municipal, lequel système de pondération et d'évaluation sera utilisé pour tout autre appel d'offres réalisé par Macogep dans le cadre de son mandat de reconstruction du Centre récréatif Édouard-Rivet et du garage municipal – Projet TP-ST 2015-02.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## RÈGLEMENTS

---

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES TAXES ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2016**

#### **201511-255**

Madame la conseillère Monique Major donne un avis de motion à l'effet que sera adopté, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement sur les taxes et les compensations pour l'année 2016.

---

## LEVÉE DE LA SÉANCE

---

### **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2015**

#### **201511-256**

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,  
Appuyé par madame la conseillère Anne St-Laurent

Et résolu

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 17 h 05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

ROBERT COUTU  
Maire

---

ROCH SERGERIE, avocat  
Greffier